



Lundi
7 avril 2014

Création d'un Groupement de coopération régional en faveur du développement de la recherche clinique en région Nord-Pas de Calais

En France, l'activité de la recherche clinique participe à favoriser l'accès à des prises en charge diagnostiques et thérapeutiques innovantes pour le plus grand nombre de patients. Elle participe également à rendre attractif un établissement pour des jeunes médecins, scientifiques et pharmaciens, en leur proposant une formation adaptée et une valorisation de leur activité.

Pour favoriser cette dynamique, 12 établissements de la région se réunissent le 9 avril prochain pour signer la convention constitutive du Groupement Régional de la Recherche Clinique en région Nord-Pas de Calais : un outil inédit en France, de coopération, de structuration et de développement de la recherche clinique.

Définie notamment dans les orientations de politique de santé du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, la recherche clinique prend en compte aujourd'hui les problématiques de santé publique de la région pour **développer des prises en charge innovantes, intégrées aux soins, tout en facilitant la participation à des essais cliniques à des innovations médicales, au profit du plus grand nombre des patients.**

Déjà reconnu au niveau national, les acteurs de la recherche clinique de la région ont décidé de **mutualiser les forces et les moyens dédiés** au sein d'un groupement dédié pour faire augmenter le taux d'inclusion de patients dans les essais cliniques, pour tester de nouveaux médicaments ou pour mettre en place de nouvelles stratégies thérapeutiques.

▪ Organiser et professionnaliser la recherche

L'objectif du Groupement est de développer une organisation et des outils professionnels partagés et dédiés à la mise en œuvre des essais au sein de tous les établissements de santé, et de :

- ✓ **Développer la professionnalisation des activités de recherche**
- ✓ **Favoriser l'accès aux prises en charge innovantes intégrées aux soins**
- ✓ **Promouvoir une visibilité nationale et internationale des chercheurs de la région**

▪ Partager des valeurs

Cette mise en œuvre d'actions est aussi rendue possible par le partage **de valeurs communes entre les 12 établissements signataires et membres associés** :

- ✓ **La transparence** : les fondements, les objectifs, les règles de partenariat et les actions menées sont connus et explicités entre les membres, membres associés, aux partenaires et autorités extérieures ;
- ✓ **Le partage** : d'une part, sous la forme de mise en commun d'informations, de méthode, de moyens et, d'autre part, sous forme de répartition d'activités ou d'expertises, de spécialisations dans le cadre d'une stratégie globale commune ;
- ✓ **La préférence régionale** : chaque adhérent privilégie ses partenaires au sein de la région Nord-Pas de Calais pour ses projets de développement susceptibles de dépasser sa dimension locale ;
- ✓ **La valorisation** des apports des cliniciens impliqués dans des études cliniques quel que soit leur statut (financier et scientifique) ;
- ✓ **Le respect de l'identité et des politiques scientifiques et médicales** : respect de l'identité et des spécificités de chaque partenaire, en tendant vers l'émergence d'une identité scientifique et médicale régionale.

▪ **Les membres signataires du Groupement**

- **Le CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS**, Etablissement Public de Santé, représenté par son Directeur Général Madame Marie-Odile SAILLARD.
- **Le CENTRE HOSPITALIER de BOULOGNE sur MER**, Etablissement Public de Santé, représenté par son Directeur Général Monsieur Yves MARLIER.
- **Le CENTRE HOSPITALIER de DUNKERQUE**, Etablissement Public de Santé, représenté par son Directeur Général Monsieur Laurent CASTAING.
- **LE GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE- GROUPEMENT DES HOPITAUX DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE**, représenté par son Directeur Général, Monsieur Laurent DELABY.
- **LE CENTRE HOSPITALIER de LENS**, Etablissement Public de Santé, représenté par son Directeur Général, Monsieur Edmond MACKOWIAK
- **LE CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE de LILLE**, Etablissement public de Santé, représenté par son Directeur Général, Monsieur Jean-Olivier ARNAUD.
- **LE CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER OSCAR LAMBRET**, Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif, représenté par son Directeur Général, le Docteur Bernard LECLERCQ.
- **LE CENTRE HOSPITALIER de ROUBAIX**, Etablissement Public de Santé, représenté par son Directeur Général Marie-Christine PAUL.
- **LE CENTRE HOSPITALIER de TOURCOING** - Etablissement Public de Santé, représenté par son Directeur, Monsieur Didier NONQUE.
- **LE CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES**, Etablissement Public de Santé, représenté par son Directeur Général Monsieur Philippe JAHAN.
- **L'UNIVERSITE LILLE 2 DROIT ET SANTE**, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, représenté par son Président, Monsieur Xavier VANDENDRIESSCHE.
- **L'INSERM LILLE – (L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale)**, Établissement à caractère scientifique et technologique, représenté par son Président-directeur général, Monsieur André SYROTA, et par délégation Monsieur Samir OULD ALI, Délégué Régional à la Délégation Régionale Nord-Ouest
- **L'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE**, Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche associatif privé, d'intérêt général, reconnu d'utilité publique, représenté par son Recteur Monsieur Pierre GIORGINI, dûment habilité à l'effet des présentes, et ci-après désigné « l'ICL ».

Le Groupement régional a pour soutien la **Maison Régionale de la Recherche Clinique Hospitalière et Universitaire, structure dédiée à l'accompagnement et à la professionnalisation des acteurs de la recherche clinique sur le campus hospitalo-universitaire de Lille.**

Le CHRU vous convie à la :

Cérémonie de signature de la convention constitutive du Groupement Régional de la Recherche Clinique en région Nord-Pas de Calais

Le mercredi 9 avril 2014 à 11h 45

Salle du Conseil et des Commissions - 1er étage - **Institut Gernez Rieux**
Rue du Dr Schweitzer - **CHRU de Lille**

Merci de confirmer votre présence auprès de la Délégation à la communication.